



Année scolaire 2020-2021

3^e/4^e année primaire C

Petit matériel à prévoir pour la rentrée scolaire

- 1 cartable rigide imperméable (pas de sac à dos)
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 gel hydroalcoolique
- 1 plumier contenant :
 - 24 crayons de couleurs
 - 24 marqueurs de couleurs
- 1 plumier contenant :
 - 1 stylo (petites cartouches fournies par l'école)
 - 2 effaceurs (pas de « Tipp-Ex »)
 - 4 bics (rouge - vert - bleu - noir) **ou 1 bic à 4 couleurs**
 - 2 fluos de couleurs différentes
- 3 classeurs DIN A4 4cm (1 bleu, 1 vert et 1 rouge)
- 1 farde à rabats avec élastiques (**solide !!!**)
- 1 farde à vue de **120 vues** (60 pochettes)
- 1 livre à offrir à la bibliothèque de la classe
- 1 dictionnaire et le « Bescherelle »

- 1 taille-crayon **avec collecteur**
- 2 bâtons de colle PRITT 40g
- 1 marqueur effaçable pour tableau blanc (grosse pointe)

Matériel fourni par l'école

- 1 journal de classe « Institut Saint-Louis »
- Farde d'avis, farde de contrôle, farde pour les multiplications et 3 protèges-documents plastifiés
- Les intercalaires pour les classeurs
- 2 crayons noirs n°2HB ou équivalent
- 1 gomme
- les feuilles de bloc et les photocopies
- les petites cartouches « traditionnelles »
- le cahier de brouillon
- les cahiers de math et de français
- les étiquettes
- le matériel pour les bricolages

Matériel prêté par l'école

- les manuels d'éveil, de français et de néerlandais
- les ciseaux
- les lattes et les équerres
- les compas
- les ardoises Velleda
- les gobelets, les assiettes et les couverts pour les dégustations ou les anniversaires

Pour le cour de gymnastique

- 1 short bleu marine ou noir
- le t-shirt de l'école Saint-Louis ou blanc
- des sandales de gym



Tous les objets et vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant.
Tous les objets de type « gadget » sont interdits.

Rentrée : Mardi 1er septembre 2020 à 8h25